

Montréal, le 3 juin 2019

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 23 mai 2019, précisée le 28 mai 2019

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 23 mai 2019, telle que précisée le 28 mai 2019, qui visait à obtenir l'information suivante :

Le nom des gens ayant siégé sur le comité d'évaluation des projets de moins de 2,5 millions de dollars (2 500 000 \$) dans le cadre du dépôt du 16 janvier 2019 pour l'obtention d'une aide financière du programme d'aide à la production de la SODEC.

Nous donnons suite à votre demande en vous fournissant la liste des personnes ayant siégé sur ce comité, jointe en annexe aux présentes.

Conformément à l'article 51 de la loi, nous vous informons que vous pouvez vous prévaloir des recours prévus à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès (articles 135 et suivants) pour demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la décision de notre Société, et ce, dans les trente (30) jours de notre décision. L'adresse de la Commission d'accès à l'information est indiquée dans l'avis de recours.

Veuillez agréer,

l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information

Me Sophie Lizé
Secrétaire générale
et directrice des affaires juridiques

p.j. (2) Liste des analystes pour le dépôt du 16 janvier 2019 - Projets de moins de 2,5M\$
Avis de recours à la CAI